

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 28 mai 2025

Service : Marchés publics

Agent traitant : Michèle THOMAS-V-2025-2761

Objet : Marchés publics - Raclage-pose et enduisage pour différentes voiries 2025 : approbation choix du mode de passation, arrêt du cahier des charges, de l'estimation et du moyen de financement

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 41, §1, 2° (le montant estimé HTVA ne dépasse pas le seuil de 750.000,00 €) et l'article 57 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant qu'il entre dans les obligations des pouvoirs publics d'assurer l'entretien de ses voiries communales ;

Considérant que le service de la voirie a évalué l'état de ces voiries ;

Considérant que dans la continuité de la campagne d'enduisage et raclage-pose 2023-2024, le Service des Travaux a établi une nouvelle liste des rues à réfectionner en 2025-2026 ;

Considérant que ces voiries présentent des faiencages importants et qu'il est nécessaire de renouveler le revêtement pour éviter des détériorations en profondeur qui serait à terme, plus coûteuses ;

Considérant le cahier des charges N° V-2025-2761 relatif au marché "Raclage-pose et enduisage pour différentes voiries 2025" établi par le Service des Marchés Publics ;

Considérant que ce marché est divisé en tranches :

* Tranche ferme : Tranche de marché 1 - Rue Gravier de Ransy, rue Cité des Mineurs, Rue des Vergers, Rond Chêne, Fond des Bois, Bois Manant (Estimé à : 412.417,50 € hors TVA ou 499.025,18 €, 21% TVA comprise) (Lieu d'exécution : Plusieurs lieux)

* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 2 - Rue des Artilleurs (Estimé à : 57.750,00 € hors TVA ou 69.877,50 €, 21% TVA comprise) (Lieu d'exécution : Plusieurs lieux)

* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 3 - Rue les Oies (Estimé à : 12.127,50 € hors TVA ou 14.674,28 €, 21% TVA comprise) (Lieu d'exécution : Plusieurs lieux)

* Tranche conditionnelle : Tranche de marché 4 - Le Rosai (Estimé à : 14.300,00 € hors TVA ou 17.303,00 €, 21% TVA comprise) (Lieu d'exécution : Plusieurs lieux)

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 495.867,76 € hors TVA ou 600.000,00 €, 21% TVA comprise (104.132,23 € TVA cocontractant) ;

Considérant que le marché contenant une tranche ferme et une ou plusieurs tranches conditionnelles, l'attribution ne vaut engagement qu'en ce qui concerne les tranches fermes. L'engagement des tranches conditionnelles se fera au moment de la décision prise par le Collège en vue de les mettre en œuvre.

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée directe avec publication préalable ;

Vu la réservation de crédit arrêtée à la somme de 500.000,00 € TVAC

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 421/735-60 (n° de projet 20250085) ;

Vu l'avis favorable du Directeur financier ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article 1er

Approuve le cahier des charges N° V-2025-2761 et le montant estimé du marché "Raclage-pose et enduisage pour différentes voiries 2025", établis par le Service des Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 495.867,76 € hors TVA ou 600.000,00 €, 21% TVA comprise (104.132,23 € TVA cocontractant).

Article 2

Passé le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

Article 3

Compléter, approuver et envoyer l'avis de marché au niveau national.

Article 4

Finance cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 421/735-60 (n° de projet 20250085).